

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1270 Du 11 Juin 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

" DAR AL-SANI'A " MISE SUR L'INNOVATION ET L'EXPORTATION DE PRODUITS ARTISANAUX MAROCAINS

La troisième édition du Programme des acteurs de l'industrie traditionnelle a été lancée mardi, dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat d'État chargé de l'industrie traditionnelle, de l'économie sociale et solidaire et la Fondation Dar Al-Sani'a

Afin de renforcer la compétitivité des acteurs du secteur et de suivre le rythme de leur transformation économique, en investissant dans les acquis et les résultats positifs obtenus par les deux éditions précédentes au cours des années 2024 et 2025, qui ont permis à environ 250 artisans, hommes et femmes, de bénéficier de programmes de soutien spécialisés et à forte valeur ajoutée. Concernant cette initiative, Tariq Sadiq, directeur général de la Fondation Dar Al-Sani'a, a confirmé que l'objectif principal de ces programmes est de soutenir les artisans traditionnels afin d'améliorer la qualité de la production, ainsi que d'accroître leur compétitivité, de diversifier leurs produits et d'apprendre à accéder aux marchés, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Sadiq a ajouté, dans une déclaration que la réalisation de ces objectifs nécessite de travailler sur toutes les étapes de la chaîne de valeur, depuis la matière première jusqu'à la commercialisation, en passant par la production, notant que les deux précédentes phases du projet ont bénéficié à plus de 250 personnes et que cette année, 103 nouveaux bénéficiaires représentant toutes les régions du Maroc s'y ajoutent.

Éloges pour l'initiative

Lors de cette cérémonie, plusieurs bénéficiaires du programme, qu'il s'agisse de sa version actuelle ou précédente, ont exprimé leur joie de participer à ce projet, le considérant comme un mécanisme permettant d'améliorer leurs capacités de produc-

tion et de développer l'industrie traditionnelle au Maroc. Moulay Ibrahim Taleb Ali, bénéficiaire de la précédente édition du Programme de soutien à l'exportation, a souligné l'importance de ce programme car il guide les bénéficiaires vers des méthodes d'importation et d'exportation. Moulay Ibrahim a déclaré que l'artisan traditionnel est l'un des piliers de la société,



car il produit et cherche à valoriser son produit, soulignant la difficulté d'atteindre cette valeur et de vendre le produit à sa juste valeur sans programmes de soutien et d'accompagnement, ajoutant que les étrangers sont bien conscients de la valeur de la diversité de l'industrie traditionnelle marocaine dans différentes

parties du Royaume. Pour sa part, Ibrahim Abihi, bénéficiaire du Programme d'excellence cette année, a salué l'initiative, soulignant que le programme revêt une grande importance pour les artisans traditionnels afin de développer leurs compétences et de créer une opportunité de réseautage entre artisans. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec un certain nombre d'institutions et d'organismes de référence, dont l'Université Polytechnique Mohammed VI, l'Agence Marocaine pour l'Investissement et le Développement des Exportations (AMDIE), l'Académie des Arts Traditionnels, le Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CTTH), le Centre de Faenza pour la Céramique Artistique en Italie, la Fondation " Label STEP ", l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), l'Agence de Développement Numérique (ADD) et la Fondation pour la Création d'Entreprises de la Banque Populaire. L'édition de cette année a fait l'objet d'un large appel à manifestations d'intérêt en avril et mai, qui a suscité un vif intérêt auprès des acteurs du secteur, avec plus de 200 candidatures provenant de tout le Royaume. À l'issue de plusieurs étapes de sélection, 103 bénéficiaires ont été retenus, représentant les douze régions du Royaume, répartis entre 50 bénéficiaires du Programme d'exportation et 53 bénéficiaires du Programme d'excellence. La mise en œuvre effective des programmes débutera le mercredi 10 juin 2026, et se poursuivra jusqu'au 15 décembre 2026,

grâce à un processus intégré combinant formation, supervision, soutien technique spécialisé, conseils professionnels, mise en réseau et suivi individuel des bénéficiaires. ■

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

- Économie
- les annonces légales
- Finance
- Sport
- Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- *Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.25.92.11 / 0522.83.83.96 - Fax : 0522.85.44.62
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

LES RETARDS DE RECOLTE ET LA PENURIE DE MAIN-D'ŒUVRE RETARDENT L'ARRIVÉE DES CÉRÉALES DANS LES MINOTERIES MAROCAINES.

La Fédération nationale des minoteries a révélé que " la consommation de la récolte nationale de céréales dans les minoteries est encore en difficulté actuellement, en raison de la saison des récoltes qui coïncide avec l'Aïd al-Adha et de la pénurie de main-d'œuvre ", ajoutant que " la forte demande pour ce produit local se manifesterait immédiatement après la fin des opérations de collecte et l'arrivée de quantités suffisantes sur les marchés ".

Abdelkader Alaoui, président de la même fédération et membre du conseil d'administration de l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses, a déclaré que " la demande de céréales marocaines est déjà là, et c'est une nécessité vitale pour le secteur d'assurer la souveraineté et l'autosuffisance alimentaires ", notant qu' " il existe des circonstances objectives qui ne font que retarder l'arrivée de la récolte dans les minoteries ". Al-Alawi a expliqué, dans une déclaration que " le principal problème actuellement n'est pas lié à une faible demande, mais plutôt au retard dans la mise sur le marché du produit en raison de la saison des récoltes qui coïncide avec la période des fêtes, en plus de la grande pénurie de main-d'œuvre et du manque de machines de récolte ; ce qui a conduit à des quantités de foin et de récoltes restant dans de nombreux champs sans collecte finale structurée. " Alors que la responsabilité des minoteries et des distributeurs est mise en cause par la réticence à acheter les céréales nationales auprès des petits agriculteurs, le président de la Fédération nationale des minoteries a estimé que



" la qualité des céréales marocaines est élevée, ce qui les rend très recherchées ", ajoutant que " les minoteries préfèrent incorporer des proportions importantes de la production nationale dans leurs opérations de mouture, en raison de la haute qualité qu'elle offre en farine et en semoule, notamment dans certains produits dérivés traditionnels, par rapport aux produits importés des marchés européens et étrangers. " Le même professionnel a noté que " le marché

connaît une réelle demande ; cependant, l'offre n'est pas encore disponible en quantités suffisantes, car un certain nombre de producteurs conservent leurs récoltes jusqu'à ce que les processus de récolte et de collecte soient terminés ", soulignant que les coûts éle-

vés de main-d'œuvre, de transport et de collecte se répercutent directement sur le coût du produit national. À cet égard, la même source a poursuivi en indiquant que " les processus de collecte et de transport des récoltes sont devenus très coûteux, sans compter la difficulté à fournir de la main-d'œuvre et des camions pendant cette période ". Al-Alawi a déclaré que " les minoteries sont actuellement contraintes de dépendre en partie des stocks de céréales importées ;

pendant, celles-ci doivent être mélangées à des céréales marocaines pour obtenir la qualité requise ", notant que " le Maroc réduira, cette année, ses importations de céréales par rapport à l'année dernière d'un pourcentage significatif, ce qui permettra la consommation des récoltes nationales qui ont été moissonnées, lesquelles semblent encourageantes d'après les premiers indicateurs ". Le président de la Fédération nationale des minoteries a souligné que " le blé marocain bénéficie d'une forte demande sur le marché intérieur, notamment grâce au soutien gouvernemental aux opérations de stockage ". Il a noté que les prix du blé importé restent élevés, atteignant environ 270 dirhams le quintal, sans facilités de paiement significatives. Il a également déclaré que " le produit national demeure cher en raison de la nature de la production agricole au Maroc, qui repose sur de petites exploitations dispersées, tandis que les minoteries ont besoin de centaines de tonnes par jour pour assurer leur production ; cela rend les processus de collecte et de transport plus complexes et plus coûteux ". Il convient de noter qu'Ahmed Bouari, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts, a déclaré il y a quelques semaines que la production céréalière de cette saison devrait atteindre 90 millions de quintaux, grâce à l'amélioration significative des précipitations observée dans le Royaume, qui a touché diverses régions agricoles. ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOU

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOU

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé daté à Casablanca, le : 20/05/2026, il a été établi les Statuts de la Société "INFINITY CAPITAL AUTOMOTIVE EQUIPEMENT LIMITED", dont les caractéristiques sont :

Dénomination : INFINITY CAPITAL AUTOMOTIVE EQUIPEMENT LIMITED
Objet : Achats Ventes Importation Exportation Commercialisation en générale

Siège : 12, RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 APPT 3 PALMIER CASABLANCA.
Capital social : Le capital s'élève à Cent Mille (100.000,00) dirhams il est divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites en totalité, libérées et attribuées aux associés :

*Madame JAMILA GUASMIATE 200 PARTS
*Monsieur ALAA DALOUSSI 400 PARTS
*Monsieur RIAD DALOUSSI 400 PARTS
Total 1000 PARTS

Année Sociale : Du 1er janvier Au 31 décembre
Durée : 99 Années

Gérance : Monsieur, BOUAZZA DALOUSSI est dès à présent et pour une durée illimitée, nommé gérant de la société. La société sera valablement engagée par sa seule signature ou de toutes personnes auxquelles il aura délégué leur pouvoir.

La société est immatriculée au greffe de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro

de registre de commerce 732633 LE 03/06/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION.

AFRICAIN D'EXPERTISE COMPTABLE LA COLLINE II - N° 10 - ROUTE DE L'AEROPORT SIDI MAAROUF - CASABLANCA " BSK FOODS " REFONTE DES STATUTS

1^o-L'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 avril 2026 par les associés de la société "BSK FOODS" Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 000,00 de dirhams dont le siège social est à CASABLANCA - 25, rue Imam Alloussi, a notamment :
-Décidé, par suite des différentes modifications intervenues au cours de la vie sociale de la société, de procéder à la refonte des statuts sans que celle-ci n'entraîne la création d'un être moral nouveau.
-Adopté le nouveau texte des statuts
2^o -Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 01 juin 2026 sous le n° 1027077.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

STE 2N VOLAILLE SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMMED SMIIHA ETG 10 N° 57 CASABLANCA

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/02/2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : 2N VOLAILLE
Forme juridique : S.A.R.L

Objet : La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays :

-L'élevage des volailles ;
-Agriculture et Marchand de tous les produits agricoles ;

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales (importation-exportation) représentation et élevage liée aux secteurs agricoles ;

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, industrielles et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

Siège social : 77 RUE MOHAMMED SMIIHA ETG 10 N° 57 CASABLANCA
Durée : 99 ANS

Apports capital : Le capital social est fixé à la somme de: CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune, tous souscrit en numéraire et libéré en totalité.
Année Sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre.

Gérance : La société est gérée par Mr. NAJM-DINE

EL OTMANI GERANT de la société
La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. NAJM-DINE EL OTMANI présentement désigné.

La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732169 le 26/05/2026.

STE 2N FARMS SARL

AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : QUARTIER AZHAR BD ATTADAMONE RESIDENCE IQAMATI TRANCHE 09 IMMEUBLE 02 BUREAU 02 RDC CASABLANCA

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/02/2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : 2N FARMS
Forme juridique : S.A.R.L

Objet : La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays :

-L'élevage des volailles ;
-Agriculture et Marchand de tous les produits agricoles ;

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales (importation-exportation) représentation et élevage liée aux secteurs agricoles ;

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, industrielles et financières pouvant

se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

Siège social : QUARTIER AZHAR BD ATTADAMONE RESIDENCE IQAMATI TRANCHE 09 IMMEUBLE 02 BUREAU 02 RDC CASABLANCA

Durée : 99 ANS
Apports capital : Le capital social est fixé à la somme de : CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune, tous souscrit en numéraire et libéré en totalité.

Année Sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre.

Gérance : La société est gérée par Mr. NAWFAL EL GOUCHI GERANT de la société

La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. NAWFAL EL GOUCHI présentement désigné.

La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732051 le 25/05/2026.

WAFSA OSKON SARL AU RC CASABLANCA: 722 279 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/03/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL AU :

Dénomination : WAFSA OSKON SARL AU
Objet : Promotion immobilière.
Associé : Mr EL HADI ABDELGHAN: 1000 Parts.
Siège social : 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01

APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.

Capital social: 100.000,00 Dirhams.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.

Année sociale: du 1^{er} janvier au 31 décembre ;
Gérance: Mr EL HADI ABDELGHANI.

Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1017780 le 24/03/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

VECTO IMMO SARL AU RC CASABLANCA: 731 691 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/05/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL AU :

Dénomination: VECTO IMMO SARL AU
Objet: Promotion immobilière ;

Construction et Travaux divers.
Associé : Mr BABA M'HAMED: 1000 Parts.

Siège social: 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.

Capital social: 100.000,00 Dirhams.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.

Année sociale: du 1^{er} janvier au 31 décembre
Gérance: Mr BABA M'HAMED.

Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1026324 le 21/05/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

INFORMATIONS

L'ECONOMIE MAROCAINE A PROGRESSE DE 4,9 %.

Les résultats des comptes nationaux pour 2025 ont montré une amélioration du rythme de croissance économique au Maroc, à 4,9 %, contre 4,4 % en 2024, principalement grâce à la reprise des activités agricoles et au dynamisme continu de la demande intérieure.

Les données officielles indiquent que la valeur ajoutée du secteur agricole a progressé de 8,2 %, après un recul de 5,7 % l'année précédente. Cette hausse a contribué à une augmentation de 7,1 % du secteur primaire. À l'inverse, les activités de pêche ont reculé de 13 %, après une croissance de 8,8 % en 2014. Le secteur non agricole a enregistré une croissance de 3,9 %, tandis que la croissance du secteur secondaire a ralenti à 3,3 %, contre 3,8 % un an plus tôt. Le secteur de la construction et des travaux publics a connu une amélioration, atteignant 6,7 % ; tandis que les industries extractives ont ralenti à 7,5 % et les industries manufacturières à 1,9 %. La croissance du secteur tertiaire a également ralenti à 4,3 % contre 5,6 % en 2024, affectée par une baisse du taux de croissance dans les transports et l'entreposage, les services financiers et d'assurance, les hôtels et restaurants, en plus du secteur des



médias et de la communication qui a enregistré une contraction de 0,5 %. Au niveau des prix, le produit intérieur brut a augmenté de 6,5 %, tandis que le taux d'inflation sous-jacent a atteint 1,6 % au cours de l'année 2025. Par ailleurs, la demande intérieure est restée le principal moteur de la croissance, même si elle a ralenti à 6,1 % contre 6,7 % l'année précédente. L'investissement a également enregistré une forte croissance de 16,3 %, augmentant sa contribution à la croissance de cinq points de pourcentage. Dans le commerce extérieur, les importations ont augmenté de 9 % et les exportations de 6,6 %, réduisant ainsi la contribution négative du commerce extérieur à la croissance à 1,7 point contre 2,9 points en 2024. Malgré l'amélioration de l'épargne nationale à 31,1 % du PIB, le besoin de financer l'économie nationale est passé à 2,4 % du PIB, contre 1,2 % l'année précédente, en raison de la hausse du taux d'investissement à 33,6 %.

LE TOURISME MAROCAIN SE CLASSE AU 22E RANG MONDIAL.

La dernière édition du "Baromètre mondial du tourisme", publiée par l'Organisation des Nations Unies pour le tourisme, indique que le Maroc s'est hissé à la 22e place mondiale en termes de nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2025, après avoir accueilli 19,8 millions de touristes.

Le ministère du Tourisme, de l'Industrie traditionnelle, de l'Économie sociale et solidaire a souligné dans un communiqué que ces progrès continus enregistrés par le secteur touristique national ont permis au Maroc de gagner trois places supplémentaires en une seule année, et douze places par rapport à 2019, année où il occupait le trente-quatrième rang mondial.

Le Maroc a également continué de renforcer sa position en termes de recettes touristiques internationales, passant de la 32e à la 31e place mondiale en 2025, avec des recettes de 14,8 milliards de dollars. Ces résultats, ajoute la même source, incarnent la profonde transforma-



tion qui s'opère dans le secteur touristique national et reflètent les résultats de la feuille de route touristique lancée par le gouvernement en 2023, qui a permis d'accélérer les travaux simultanément sur les différentes composantes du système touristique, grâce au renforcement de la connectivité aérienne, au développement de l'offre touristique, à l'augmentation des capacités d'hébergement, à l'amélioration de la qualité de l'expérience

touristique, en plus de la qualification du capital humain. Cette dynamique positive se poursuivra en 2026, le Maroc ayant enregistré une croissance de près de 7 % du nombre de touristes étrangers au cours du premier trimestre de l'année, un taux plus de trois fois supérieur à la moyenne mondiale de 2 %, selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour le tourisme.

Dans ce contexte, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Économie sociale et de la Solidarité, Fatima Zahra Ammor, a déclaré : " Sous la sage direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu

lui accorde la victoire, notre pays a une vision claire pour le secteur du tourisme. Les résultats que nous obtenons confirment la pertinence de cette vision. Ils nous incitent également à poursuivre les efforts déployés dans les différents domaines de l'industrie touristique, afin de consolider durablement la position du Maroc parmi les principales destinations touristiques mondiales d'ici à 2030. " ■

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Monsieur,

Conformément à l'article 25 de statut, j'ai l'honneur de vous convoquer **Mardi le 30 Juin 2026 à 10 heures**, au siège social, de la société **HAMELLE MAROC S.A.**, amplement désignée et domicilié sur la présente, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décharge au Conseil d'Administration de sa convocation régulière à la présente assemblée ;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée des actionnaires sur la gestion et les opérations de l'exercice 2025 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes et approbation des opérations éventuelles conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2025 ;
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan et comptes ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ;
- Quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes ;
- Autorisation à conférer aux administrateurs en application de l'article 56 de la loi précitée ;
- Fin du mandat des administrateurs ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,2536	9,2545
CAD	6,6393	6,6362
GBP	12,379	12,341
DKK (100)	142,97	142,66
NOK (100)	97,630	97,974
SEK (100)	98,163	97,889
CHF	11,615	11,606
JPY(100)	5,7765	5,7792
EURO	10,6862	10,6624
10 DINAR ALGERIENS	0,6922	0,6930
DINAR TUNISIEN	3,1576	3,1593
DINAR LIBYEN	1,8935	1,8954
MRO(100)	23,385	23,388
DINAR KOWETTIEEN	29,929	29,928
SAR	2,4647	2,4639
AED	2,5193	2,5196

Source **BANK AL-MAGHRIB**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

RIMA ETANCHE SARL AU RC CASABLANCA: 731 797 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **16/04/2026**, à Casablanca, il a été constitué une SARL AU :

Dénomination : RIMA ETANCHE SARL AU
Objet: Construction et Travaux divers.

Associé: Mr BOUTAZARTE TARIQ: 1000 Parts.
Siège social: 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.
Capital social : 100.000,00 Dirhams.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.
Année sociale: du 1^{er} janvier au 31 décembre ;
Gérance : Mr BOUTAZARTE TARIQ.
Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro **1026417** le **21/05/2026**.

POUR EXTRAIT ET MENTION

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM 23, RUE JEAN JAURES, QUARTIER GAUTHIER, 2060 CASABLANCA, MAROC TELEPHONE : +(212) 808 526 065 AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE OON SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 14/05/2026 à Casablanca, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée OON sarl Inscrie au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro 654125 a adopté à l'unanimité des associés les résolutions suivantes :

1.Approbation de la désignation de Mr HUSSEIN FAROUK ALY OMAR en qualité de Cogérant et pouvoirs de signature.
2.Approbation de l'Adoption des statuts de la société.
3.Formalités et pouvoirs.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 25/05/2026 sous référence N° 1026694.
Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Casablanca en date du 25/05/2026 sous référence N° 22854.

MARELION TRADE & SUPPLY SARL.

Aux termes du procès verbal en date du 24 Avril 2026 à Rabat, il a été décidé ce qui suit :

-Transférer le Siège Social à ANGLE AVENUE AL ALAOUYINE ET AVENUE AL MARININE, IMM OMNIPRISE-E2, 1^{ER} ETAGE BUREAU E2-D, HASSAN RABAT.

-Démission de Mr TARIQ EL MOUFADDIL et de Mr EL GAMOUN MOULAY ALI de leur fonction de cogérant.

-Nomination du nouveau gérant Mr OMAR NOUGAOUI.

-La société sera engagée pour tous les actes par la signature simple de Mr OMAR NOUGAOUI
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Rabat le 25/05/2026 sous le numéro de dépôt 203352.

" SOPHISTECH ENGINEERING - SARL AU" RC N° 733073

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 22/05/2026, enregistré à la même ville le 04/06/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES: Mr. NASREDDINE ANASS
2°) DENOMINATION: SOPHISTECH ENGINEERING - SARL AU.

3°)OBJET: la société a pour objet: **ACTIVITE PRINCIPALE:** GÉNIE CIVIL (ENTREPRISE DE).

4°)SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.

5°)DUREE: 99 années à dater du jour de la constitution.

6°)ANNEE SOCIAL: Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°)CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100,00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit:

Mr. NASREDDINE ANASS 1000 parts.
8°)GERANCE: Mr. NASREDDINE ANASS est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/06/2026 sous le numéro 1027568.

" ARAYANE PRESSING SARL AU "

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/05/2022 les associés de la société " ARAYANE PRESSING SARL AU ", sise à Casablanca lotissement zoubir n°320 lissasfa

Est décidé :

-Dissolution anticipée de la société

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/02/2022 sous le N° 814595.

ABDONOUR IMMO SARL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 Avril 2026, les associés de la société "ABDONOUR IMMO" SARL au capital de 100.000 dhs sise à : 115, ETAGE 01 LOT BENSI BERRECHID, sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont décidé :

1-La dissolution anticipée et la liquidation volontaire de la société.

2-Nomination de M. KIAF BOUCHAIB de nationalité marocaine, né le 17/10/1990, titulaire de la CIN : WA 180806 en qualité de liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.
3-Désignation du siège de liquidation : 115, ETAGE 01 LOT BENSI BERRECHID
4-Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Berrechid, le 02/06/2026 sous le N°714.

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la SARL MEXEL MAROC ayant son siège social à Casablanca, 18 - Rue de l'Erymanthe - Quartier Polo, sont convoqués en assemblée qui se tiendra en ses bureaux à l'adresse du siège social, le **27 juin 2026 à 11h00** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Délibération sur le bilan et les états de synthèse de l'exercice 2025.

-Quitus à conférer au gérant.

-Questions diverses.

Le Gérant.

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la SARL PLASTI METAL ayant son siège social à Casablanca, 18 - Rue de l'Erymanthe - Quartier Polo, sont convoqués en assemblée qui se tiendra en ses bureaux

à l'adresse du siège social, le **27 juin 2026 à 10h00** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Délibération sur le bilan et les états de synthèse de l'exercice 2025.

- Quitus à conférer au gérant.

- Questions diverses.

LE GERANT.

MERCER FINANCIAL SERVICES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE, EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1.857.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL DE LIQUIDATION: CFC BRIDGE, LOT 58 BLOC A 1^{ER} ETAGE QUARTIER CASA ANFA HAY HASSANI, CASABLANCA RC CASABLANCA N°: 393423

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du **06/01/2026**, il a été décidé de ce qui suit :

1.Constatacion de la cession de l'unique part sociale de M. Amine LAZRAK, au profit de la société "MERCER FINANCIAL SERVICE MIDDLE EAST LTD",

2.Constatacion de la transformation de la société de "SARL" à "SARLAU",

3.Révocation de M. Matthieu LAVAL, représentant de la société ML CONSEIL, de son mandat de liquidateur de la Société,

4.Fin de mandat des gérants M. Amine LAZRAK et M. BOTHA THEUNIS PETER et quitus à la gérance;

5.Nomination de M. Nouredine BAQCHICH en qualité du nouveau liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs;

6.Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le **04/06/2026** sous le n° **1027558**.

" HSEVEN " SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DHS SIEGE SOCIAL: 131, BOULEVARD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N°11 B, CASABLANCA. RC: 373239

*Au terme d'un PVAGE en date du **06 Mai 2026** décide :

1.Maintien du siège social à 131, Boulevard D'Anfa, Résidence Azur, Bureau N°11 B, Casablanca;

2.Démission de Monsieur Mohamed Amine HAZZAZ de ses fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général ;

3.Démission de Monsieur Hassan BELKHAYAT ZOUGARI de son mandat d'administrateur ;

4.Démission de Monsieur Aziz SLASSI MOHAMED de son mandat d'administrateur ;

5.Démission de Monsieur Youssef CHAQOR de son mandat d'administrateur ;

6.Transfert d'actions ;

7.Nomination de président du conseil d'administration et de directeur général Monsieur Emmanuel EXPOSITO ;

8.Changer la dénomination de la société qui devient "21SEED MOROCCO" ;

9.Mise à jour des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **25/05/2026** sous le numéro : **1026798**.

" SHIPZA - SARL AU" RC N° 733165 CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 20/05/2026, enregistré à la même ville le 04/06/2026, il a été établi

les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES:Mr. ABOUBAKR ELAANOUNI
2°) DENOMINATION: SHIPZA - SARL AU.

3°) OBJET : la société a pour objet :

ACTIVITE PRINCIPALE : Négociant.

4°) SIEGE SOCIAL: 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 1, APPARTEMENT N°2, CASABLANCA.

5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100,00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :

Mr.ABOUBAKR ELAANOUNI 1000 parts.

8°) GERANCE : Mr. ABOUBAKR ELAANOUNI est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **04/06/2026** sous le numéro **1027681**.

HUIN MOROCCO INTERNATIO- NAL LOGITICS CO. LTD SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 1 300 000 DH SIEGE SOCIAL : 100, BD MOULAY IDRISS IER RESIDENCE TANAIM ESCALIER B, IER ÉTAGE QUARTIER DES HÔPITAUX - CASABLANCA R. C 691397 DÉMISSION & NOMINATION

I - Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les associés de la société HUIN MOROCCO INTERNATIONAL LOGITICS CO. LTD ont décidé ce qui suit :

"Démission de Mme Wen YANPING de nationalité chinoise, née le 01/06/1986 titulaire de la carte de séjour n° 3432014G de ses fonctions de gérante.

"Nomination de Mr XU Xiaolong, né le 03/08/1989 de nationalité chinoise titulaire du passeport n° ER0398978 en qualité de gérant unique de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **12 Février 2026** sous le n° **1012419**.

GUSTOSPACE CONSULTING SARL AVIS DE : APPROBATION ET CESSION DE PART. EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL MISE À JOUR DE LA FORME JURIDIQUE. NOMINATION DU GÉRANT. FIXATION DE LA SIGNATURE SOCIALE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Mars 2026 a décidée :

A. D'approuver la cession de Mr. ABDELAZIZ EL HAJJI soit 600 parts sociales qu'il possède au profit de Mr. MHAMED BENNIS & Mr. YOUNESS EL HAJJI comme suit:

"Mr. MHAMED BENNIS 400 Parts.
"Mr. YOUNESS EL HAJJI 200 Parts.

Soit : 600 Parts.

B.L'extension de l'objet social de la société GUSTOSPACE CONSULTING en complément l'article 3 " objet de la société " ainsi qu'il suit par l'ajout de : La réalisation des travaux de constructions et d'aménagements des locaux.

C.D'adopter des nouveaux statuts, annexés aux présentes dans leurs intégralités et de mettre à jour la forme juridique comme suit :

"De la forme de : Société à responsabilité limitée d'Associé Unique.

"À la nouvelle forme de : Société à responsabilité limitée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 2026 a décidée :

A.De nommer en qualité de cogérants pour

une durée illimitée :

-Mr. ABDELAZIZ EL HAJJI, Porteur de la CIN N° A **198661**

B.d'engager la société par les deux signatures conjointes de :

-Mr. ABDELAZIZ EL HAJJI, Porteur de la CIN N° A **198661** & Mr. MHAMED BENNIS, Porteur de la C.I.N N°BE**758308**.

Le dépôt légal a été effectué tribunal de Commerce de Casablanca sous n°**22994** le **25/05/2026**.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

ASSURISMO SARL AU "AVIS DE : CESSON DE PART. MISE À JOUR DES STATUTS.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Novembre 2025 a décidée :

A-D'approuver la cession de La société WEK-INVEST soit 100 parts sociales qu'ils possèdent au profit de La société DEEVEA CONSEILS.

B-D'adopter des nouveaux statuts, annexés aux présentes dans leurs intégralités.

Le dépôt légal a été effectué tribunal de Premier Instance de Mohammedia sous n°**1149** le **02/06/2026**.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

DINAY BLUEWAVE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 34.300.000,00 DH SIEGE SOCIAL : TETOUAN- LOT 26, ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE DE MARTIL RC : 12.615 - IF : 40462208 AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 34.300.000,00 DH A 60.401.000,00 DH

I-Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DINAY BLUEWAVE en date du 19 mai 2026, il a été :

-Décidé l'augmentation du capital social d'un montant de 26.101.000,00 dirhams, pour le porter de 34.300.000,00 à 60.401.000,00 dirhams, par la création de (26.101) parts sociales de (1.000,00) dirhams de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées en totalité lors de la souscription par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société par les associés, la société YLARA HOLDING S.A, et la société UBAGO GROUP MARE S.L.ainsi que par la société CUMAREX ;

-Constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social ;

-Décidé l'agrément en qualité de nouvel associé de la société CUMAREX S.A., société anonyme au capital de 73.200.000,00 dirhams, immatriculée au Registre de Commerce de Tétouan sous le numéro 3419, sise à Tétouan - 39, Zone Industrielle et représentée par M. Hassan EL BOUZIDI, en sa qualité de Président Directeur Général.

-Décidé la modification corrélatrice des Statuts.

II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tétouan le 04 juin 2026 sous le n° 10599.

POUR EXTRAIT ET MENTION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAROCHE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 600 000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 34, BD MOHAMED V NUMERO D'IDENTIFIANT FISCAL 01030566 ICE 001824822000083 RC 181653

I - Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} Juin 2026 à 10 Heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ce qui suit :

-Décision de dissolution anticipée de la Société ;

-Démission des Administrateurs : M. SMILI Ghali et Mme SMILI Yasmine ;

-Nomination de M. SMILI Ghali, liquidateur de la Société ;

-Fixation du siège de liquidation à CASABLANCA - 34, Bd Mohamed V.

II - Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 05 Juin 2026, sous le N° 1027781.

Pour Extrait et Mention

BIOTRACABILITE S.A.R.L SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 800 000 DH SIEGE SOCIAL : 6, RUE AIN ASSERDOUNE, 1^{ER} ETAGE C.I.L, CASABLANCA CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

I-Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07 Mai 2026, les associés de la société BIOTRACABILITE S.A.R.L, ont décidé le changement de l'objet :

-La création, le développement et l'exploitation de plateformes éducatives numériques et de services de soutien scolaire assistés par intelligence artificielle ;

-La fourniture de logiciels de gestion d'entreprise (ERP) en mode SaaS (Software as a Service) ;

-Le développement et l'exploitation d'agents vocaux intelligents et de services de réception d'appels automatisés ;

-La fourniture de services de conseil juridique numérique et de plateformes de consultation juridique en ligne ;

-La commercialisation, la représentation et la distribution de logiciels et services technologiques pour le compte de MAOS Software Ltd (Irlande) sur le territoire marocain ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 1^{er} Juin 2026 sous le n° 1027107.

ELECTRO SEPTRUM SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 2 APT 5 CASABLANCA RC : 733353 AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **19/05/2026**, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "ELECTRO SEPTRUM" - SARL AU

Objet principal : - MARCHAND IMPORTATEUR VENDANT EN DEMI-GROS

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:

*Mr. AYOUB AIT BENOUAHMAN à concurrence à de **1000 parts**

Siège Social: CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5.

Gérance : la société sera gérée par Mr. AYOUB AIT BENOUAHMAN.

Durée : 99 ans.

Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **05/06/2026** sous le numéro **1027820** et inscrit au RC N°**733353**.

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

"VIVATRU - SARLAU"

RC N° 733259

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **20/05/2026**, enregistré à la même ville le **04/06/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES: **Mr. BARGUINOU ABDERRAHMANE**

2°) DENOMINATION: **VIVATRU - SARL AU.**

3°) OBJET : la société a pour objet : **ACTIVITE PRINCIPALE** : Négociant.

4°) SIEGE SOCIAL: **174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 1, APPARTEMENT N°2, CASA-BLANCA.**

5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) CAPITAL SOCIAL : **100.000,00 (CentMille)** dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit : **Mr. BARGUINOU ABDERRAHMANE 1000 parts.**

8°) GERANCE: **Mr. BARGUINOU ABDERRAHMANE** est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **04/06/2026** sous le numéro **1027734.**

"BROMI - SARLAU"

RC N° 733355

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **19/05/2026**, enregistré à la même ville le **05/06/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES: **Mr. BOUADIL LAHCEN**

2°) DENOMINATION: **BROMI - SARL AU.**

3°) OBJET : la société a pour objet : **ACTIVITE PRINCIPALE** : Négociant.

4°) SIEGE SOCIAL: **HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.**

°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) CAPITAL SOCIAL : **100.000,00 (CentMille)** dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération **Mr. BOUADIL LAHCEN 1000 parts.**

8°) GERANCE : **Mr. BOUADIL LAHCEN** est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **05/06/2026** sous le numéro **1027821.**

"AZASUD - SARLAU"

RC N° 733359

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **19/05/2026**, enregistré à la même ville le **05/06/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé

unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) ASSOCIES: **Mr. BOUADIL HASSAN**

2°) DENOMINATION: **AZASUD - SARL AU.**

3°) OBJET : la société a pour objet : **ACTIVITE PRINCIPALE** : Négociant.

4°) SIEGE SOCIAL: **HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.**

°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) CAPITAL SOCIAL : **100.000,00 (CentMille)** dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération **Mr. BOUADIL HASSAN 1000 parts.**

8°) GERANCE : **Mr. BOUADIL HASSAN** est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **05/06/2026** sous le numéro **1027823.**

**ANOVARESIN SA
CREATION D'UNE SA**

Aux termes d'un A.S.S.P daté du **31/03/2026** à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une SA dont les caractéristiques sont les suivantes : **DENOMINATION : NOVARESIN SA**

OBJET SOCIAL : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

SIEGE SOCIAL : Sidana 3, Allée des Orchidées, **Ain Sebaâ, Casablanca**

CAPITAL SOCIAL : 300.000,00 DHS , divisé en 100 Parts.

DUREE : fixée à 99 ans,

GERANCE: **Mr ABED CHAGAR**

DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **26 MAI 2026** Sous le N° **1026759**, immatriculée sous le N° **732333.**

"BESTCARE SARL "

Aux termes d'un ASSP du **11 MAI 2026** à Casablanca, l'associé unique décide la cession des parts sociales comme suit :

Monsieur LAHSEN BAKALI, Cède 8000 Parts Sociales à La société **"CONMEDIC-GROUPE"** Représentée par Monsieur **Moulay MUSTAPHA EL ALAOUL**, qui accepte

La nouvelle répartition du capital sera composée comme suit :

Monsieur LAHSEN BAKALI 2 000 Parts Sociales

La société "CONMEDIC-GROUPE" 8 000 Parts Sociales

TOTAL 10 000 Parts Sociales

Le maintien de la gérance à **Monsieur LAHSEN BAKALI**

La transformation de la forme juridique de la société en société à responsabilité limitée **Dépôt LEGAL** a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, le **01 JUIN 2026** sous le N° **1027119.**

**TLF SANTE S.A.R.L.A.U
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **07/05/2026** à Casablanca, il a été constitué une société S.A.R.L.A.U, ayant les caractéristiques suivantes:

1) LA DENOMINATION: ****TLF SANTE** sarl au.**

2) SIEGE SOCIAL: **GH 08 IMM 01 APT 16 CHARAF 2 OULFA ETAGE 3 CASABLANCA.**

3) L'OBJET SOCIAL : La société a pour objet : -Achat et vente du mobilier médical et de santé. -Ingénierie médicale et de santé.

4) CAPITAL SOCIAL : fixé à (100.000,00) DH divisé en Mille (1000) parts sociales, de 100 Dhs chacune repartit comme suit : **Monsieur TARIK LAFKIHI 100.000,00 DHS.**

5) LA GERANCE : La société est gérée et administrée par : **Monsieur TARIK LAFKIHI** nommé gérant pour une durée illimitée.

6) LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca. **R.C. n° : 733303.**

MACHIDA TRANS S.A.R.L

L'Assemblée générale extraordinaire a décidée à Casablanca en date du **13/03/2026** ce qui suit:

-Constatation de décès du défunt **MACHIDA Mohamed ;**

-Répartition de parts sociales ;

-Cession de la totalité des parts sociales appartenant à **M. MACHIDA Khalifa** et **Mme. ELLAZMA Yama**, a **Mme ELAIDOUDI Asma ;**

-Nomination de **Mme ELAIDOUDI Asma** en qualité de gérante unique ;

-Changement de la forme juridique.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° n° : **1027875.**

**AVIS DE CONSTITUTION
JIRANE DIGITAL SARL AU**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **20/05/2026**, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'ayant les caractéristiques suivantes :

Nature juridique : Société à responsabilité limitée au.

Objet social : ETUDE ET CONCEPTIONS DE SITES INTERNET OU AUTRES

SIEGE social: **174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12, CASABLANCA CASABLANCA-EL MAARIF (AR).**

Durée: 99 ans.

Capital social: **10 000 dirhams**

Associe: **Mr HAMZA KANOUNI**

Parts sociales: **Mr HAMZA KANOUNI 100 parts de 100 dhs chacune**

La gérance: **Mr HAMZA KANOUNI.**

Dépôt légal effectuée au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **04/06/2026**. RC N° 733147.

**MEDEXPERT INNOVATIONS SARLAU
RC: 660445
AVIS DE MODIFICATION**

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **07/05/2026** Elle a été établie les modifications des statuts de la société "MEDEXPERT INNOVATIONS " Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés :

-Cession des 500 parts sociales faites au profit de **Mme OUMAIMA REDDADI.**

-Démission de la gérante unique **Mme. NADIA HERMANI** et Nomination **Mme OUMAIMA REDDADI** comme gérante unique de la société avec la signature séparée de la gérante unique **Mme OUMAIMA REDDADI** ou l'Associée **Mme. HOUDA FILALI.**

-Modification corrélatrice des articles 06, 07, 13 et 16 des statuts ;

-Questions diverses ;

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **05/06/2026** sous le n° **1027807.**

GHITASMA IMMOBILIER

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APPT N°5, CASABLANCA

CONSTITUTION D'UNE SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte SSP établi à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **DENOMINATION: GHITASMA IMMOBILIER**

- **FORME: SARL A.U**

- **OBJET:** La société a pour objet : -L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ; -Gérer et administrer tous immeubles bâtis ou non bâtis, à cet effet conclure tant en qualité de bailleur qu'en qualité de preneur, tous baux même de longue durée ; -La location, la gestion et l'administration des biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; -La promotion immobilière et le courtage ; -Acquérir, construire et aliéner tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou administratif ; -L'acquisition, l'exploitation, la promotion, la gestion et éventuellement la revente de tous biens et droits mobiliers et immobiliers bâtis ou non bâtis ;

- **SIEGE SOCIAL: 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APPT N°5- CASABLANCA,**

- **DUREE:** 99 années à compter de son immatriculation au RC.

- **CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dirhams** divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS Chacune attribuée à l'associé unique à savoir : **Madame Asmaa BENYAHIA**, née le **01/10/1968**, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN **BE447582**, demeurant à **CASABLANCA, LOT ALAFAK NR 427 CALIFORNIE**, propriétaire de 1000 parts.

- **GERANCE** : La société est gérée et administrée pour une durée illimitée par : - **Madame Asmaa BENYAHIA**, née le **01/10/1968**, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN **BE447582**, demeurant à **CASABLANCA, LOT ALAFAK NR 427 CALIFORNIE**, - **BENEFICE:** 5% à la réserve légale, le solde des bénéfices est attribué à l'associé unique. - **IMMATRICULATION** : Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le **08/06/2026** et la société a été immatriculée au registre du commerce sous n° analytique **733417.**

**JURIGEST
CLOTURE DE LIQUIDATION DE
LA SARL
SOCIETE "LAMADRIH GROUP"
R.C : 667331**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du **31/03/2026** de la société dite "LAMADRIH GROUP" S.A.R.L au capital de **21.000,00 DHS** et dont le siège est **Quartier des Hopitiaux, 5 Allée de Persée Angle Bd Abdelmoun Résidence Mouden** au RDC Casablanca a été décidé :

La liquidation totale de la société "LAMADRIH GROUP".

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **08/05/2026** sous le N° **1027997.**

SOCIETE MESBAHI CAR

En date du **03/06/2026** il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- **Dénomination sociale** : **MESBAHI CAR.**

2- **Forme juridique** : Société à responsabilité limitée.

3- **Siège social** : Lotissement El amrani rue 70 n° 4 Ain Chok Casablanca.

4- **Objet** : Location de voitures sans chauffeur.

5- **Capital social** : le capital social de la société est fixé à **500 000,00 dirhams** divisé en 5000 parts sociales de 100 dirhams chacune détenues par : **Mr BAKKALI ILYAS 1 667 parts sociales.** **Mr MESBAHI ILIASS 1 667 parts sociales.** **Mr MOUHIBE MOHAMED 1 666 parts sociales.**

6- **Gérance** : la société sera gérée statutairement par **monsieur BAKKALI ILYAS** en qualité de GERANT et **monsieur MESBAHI ILIASS** en qualité CO-GERANT pour une durée illimitée, lesquels déclarent expressément accepter lesdites fonctions.

7- **Signature sociale** : La société sera engagée la signature sociale séparée de : **monsieur BAKKALI ILYAS** ou **monsieur MESBAHI ILIASS**

Le dépôt des pièces juridiques a été effectué via la plateforme Direct Entreprise le **04-06-2026** sous numéro du registre de commerce Casablanca **733621.**

F.N DRIVE**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 500.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : LOT ZINE ESSALAM N° 115 ETAGE RDC TIT MELLIL CASABLANCA RCN° : 619969 MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant au PV de l'AGE du **18/05/2026** de la Sté « **F.N DRIVE** » S.A.R.L sise à, **LOT ZINE ESSALAME N° 115 ETAGE RDC TIT MELLIL CASABLANCA.** Il a été décidé ce qui suit :

- La ratification de cession de **3500 parts sociales** appartenant à **Mme. EL FARADI NAOUAL** au profit de **Mme. MAHTAJ AZIZA**

- Démission de **Mme. EL FARADI NAOUAL** de son poste de cogérante;

- Nomination de **Mme. MAHTAJ AZIZA** et **Mr. EL FARADI MOHAMED ZOUHAIR** en tant que des cogérants de la société;

- Modification de la signature bancaire et sociale

- Mise à jour des statuts

- Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **09/06/2026** sous le n° **1028203**

**FZ INTERNATIONAL, SARL-AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **21/05/2026**, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée "FZ INTERNATIONAL", sise à Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, appt n° B103 - Casablanca.

Objet : -Achat ; vente, location de tous produits fini ou semi fini, et généralement toute transaction ayant un caractère commercial ;

- Toutes opérations de commissions, de représentation de courtage relatif à l'objet;

- Toute prestation de services pour toute entreprise publique ou privée, ou toutes autres personnes et sociétés,

- Le négoce, la commercialisation, l'importation, l'exportation, au Maroc et à l'étranger en matières premières ou produits finis de tous articles de tous matériels quelque nature qu'ils soient ;

- L'obtention, la concession, l'exploitation et la ventes de tous brevets, marques, licences et procédés pour le compte exclusif de la société et non pour les tiers ;

- La vente, l'achat et le paiement en ligne ;

- Import et Export ;

Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé unique en contre partie de son apport à savoir **Mme Fatima EZ-ZAHRA MABROUK.**

L'associé : **Mme Fatima EZ-ZAHRA MABROUK**, Née le **24/09/1991**, Marocaine, Demeurant à **83, Rue DES ECOLES, OUED ZEM. CIN N° QAI54794.**

Gérance : la gérance est assurée par **Mme Fatima EZ-ZAHRA MABROUK** pour une durée illimitée.

Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro **733553** le **08/06/2026.**

**MONDIAL VEHICULE
DONATION DE PARTS SOCIALES
MODIFICATIONS STATUTAIRES
TRANSFORMATION DE LA SARL
EN SARL-AU**

I-Aux termes d'un acte authentique en date du **18/08/2025**, Feu **DRISS RAIS** fait donation aumônère de 10.000 parts sociales à son fils **Mr AHMED RAIS** appartenant au défunt dans ladite société «MONDIAL VEHICULE », société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 DH dont le siège social est à Beni Mellal boulevard 20 Aout Ouled Hamdane, immatriculée au Registre de Commerce de Beni Mellal sous N°1157

II-Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **18 Mai 2026** de ladite société «MONDIAL VEHICULE », il a été décidé :

- De prendre acte et d'agréer ladite donation de parts du **18/08/2025**. - De prendre acte du décès de feu **DRISS RAIS** survenu à Casablanca le **18/04/2026**

- De modifier les articles 6,7,15 et 18 des statuts

- De transformer la SARL en SARL d'Associé unique

- D'adopter les statuts refondus de la SARL-AU

- De confirmer que la société est administrée par **Mr AHMED RAIS** en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

III - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère instance de Beni Mellal le **9 Juin 2026** sous N°5806.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION****" KJDM INVEST"
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE**

I) Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca le **01 Juin 2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

***DENOMINATION**: **"KJDM INVEST"**

***OBJET** : Toutes opérations de prospection, de recherche et d'exploitation des substances minérales et toutes sorte de minerais;

***SIEGE SOCIAL** : **13 RUE AHMED EL MAJATTI RES LES ALPES ETG 1 N 8 MAARIF, CASABLANCA.**

***CAPITAL SOCIAL** : Le Capital Social est fixé à 100.000,00 (Cent Mille) Dirhams, divisé en 1.000 (Mille) parts de 100.00 (Cent) Dirhams de valeur nominale chacune, cumulables, numérotées de 01 à 1.000 toutes incluses et toutes souscrites et libérée entièrement en numéraire par l'associé unique.

***GERANCE DE LA SOCIÉTÉ** : La société sera gérée par **Monsieur ALI KAMIRI.**

***ANNEE SOCIALE** : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

II) Le dépôt légal et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca, le **09 Juin 2026** sous le n° : **733851.**

**Pour vos
Annonces
Contactez
Tél.:
0522.83.83.96**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

MOTEUR.MA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 7.018.100,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 62 BD ANFA FORUM
BAB ABDELAZIZ APPT 12, CASABLANCA
RC N°330341
AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du **19/05/2026**, l'associé unique de la société **MOTEUR.MA SARLAU** au capital de **7.018.100,00 DH**, a décidé :

- Démission de Monsieur **DI GREGORIO SHAUN ANTONY** en tant que gérant
 - Modification de la signature sociale ;
 - Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi ;
- Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 04/06/2026 sous le numéro **1027660 RC N°330341**.

AVITO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 262.581.513,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : FORUM BAB ABDELAZIZ,
62 BD ANFA 2^{EME} ETAGE, CASABLANCA
RC N°260835
AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du **19/05/2026**, l'associé unique de la société **AVITO SARLAU** au capital de **262.581.513,00 DH**, a décidé :

- Démission de Monsieur **DI GREGORIO SHAUN ANTONY** en tant que gérant ;
 - Modification de la signature sociale ;
 - Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi ;
- Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 04/06/2026 sous le numéro **1027656 RC N°260835**.

HR SOLUTIONS & SERVICES
INTERNATIONAL
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 5.000.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 5 RUE SARIA IBNOU
ZOUNIAM, QUARTIER PALMIER
CASABLANCA
RC 371 625- IF 20755541

Le Conseil d'administration, réunis en date du **19 Mars 2026**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur **Oussama MZIBRI** de son mandat de Directeur Général de la société ;
- Nomination de Madame **Soumia ALAMI-OUALI** en qualité de Président - Directeur général de la société ;
- Désignation de Monsieur **Outman ROQDI** en tant que nouveau représentant permanent de la société "**BANQUE POPULAIRE DU CENTRE SUD**", Administrateur de la société ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1027832**.
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

RIADS OCRES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : BASSATINE AL KASBAT
GH9 IMM 5 MAG NUMERO 2 CASABLANCA
CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte SSP établi à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : RIADS OCRES
FORME: SARL
OBJET: La société a pour objet :

- La gestion, l'exploitation, l'acquisition, la construction, la prise à bail ou la location de Riad, maisons d'hôtes, villas, établissements touristiques et hôteliers.
- L'exploitation de restaurants, snacks, salons de thé et l'organisation de tables d'hôtes, incluant la préparation et la vente de repas, de boissons et de produits du terroir.
- L'organisation d'excursions, de visites guidées, de transferts aéroport et de toutes activités de loisirs liées au séjour des clients (ateliers de cuisine, bien-être, etc.).
- L'organisation d'événements privés ou professionnels tels que séminaires, mariages, retraites thématiques ou expositions culturelles.
- La création et l'exploitation d'espaces de détente, incluant spas, hammams, massages et soins esthétiques.

SIEGE SOCIAL: BASSATINE AL KASBAT GH9 IMM 5 MAG NUMÉRO 2, CASABLANCA, DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RC.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS Chacune attribuée aux associés en représentation de leur apport à savoir :

- Monsieur Ilyas EL KHALIL**, de nationalité Marocaine, né le 22/07/1997 à SCHLITIGHEIM FRANCE, Titulaire de la carte d'identité nationale n° J555899, propriétaire de **333 parts**.
- Monsieur Mohammed DAHANE**, de nationalité Marocaine, né le 16/04/2002 à ROTTERDAM PAYS BAS, Titulaire de la carte d'identité nationale n° NR856473, propriétaire de **333 parts**.
- La société "**KAIRO INDUSTRIAL PARTNERS MAROC**" SARL au capital de 100.000,00 dirhams immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n° **667897**, numéro de l'identifiant **66229402**, propriétaire de **334 parts**.

GERANCE: La société est gérée et administrée pour une durée illimitée par :

- Monsieur Ilyas EL KHALIL**, de nationalité Marocaine, né le 22/07/1997 à SCHLITIGHEIM FRANCE, Titulaire de la carte d'identité nationale n° J555899, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

BENEFICE: 5% à la réserve légale, le solde des bénéfices est attribué aux associés proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux.

IMMATRICULATION : Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le **08/06/2026** et la société a été immatriculée au registre du commerce sous n° analytique **733281**.

"COMPTOIR AFRICAINE DE PRODUCTIONS INDUSTRIELLES ET METALLURGIQUES"
"CAPRIM"
CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société "**COMPTOIR AFRICAINE DE PRODUCTIONS INDUSTRIELLES ET METALLURGIQUES**" par abréviation "**CAPRIM**", Société Anonyme au Capital de **3.500.000,- Dhs** immatriculée au R.C Casablanca n° **53.205** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au Siège Social à Casablanca, 79 Bd Emile Zola, le **Mardi 30 Juin 2026 à 16 Heures**, pour délibérer et statuer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et présentation des états de synthèse annuels relatifs à l'Exercice 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur cet Exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu desdits Rapports, Comptes et Bilan, affectation des Résultats ;

4. Quitus éventuels au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes ;
5. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Approbation des conventions visées à l'Article 56 de la Loi 17-95 ;
7. Questions diverses.

"SOCIETE MAROCAINE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS FADER"
"S M E F"
CONVOCATION

Les Actionnaires de la "**SOCIETE MAROCAINE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS FADER**" par abréviation "**S M E F**", Société Anonyme au Capital de **6.000.000,-** de Dhs immatriculée au R.C Casablanca n° **21.313** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au Siège Social à Casablanca 46-48-50 Bd de la Gironde le **Mardi 30 Juin 2026 à 15 Heures**, pour délibérer et statuer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et présentation des états de synthèse annuels relatifs à l'Exercice 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur cet Exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu desdits Rapports, Comptes et Bilan, affectation des Résultats ;
4. Quitus éventuels au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes ;
5. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Approbation des conventions visées à l'Article 56 de la Loi 17-95 ;
7. Questions diverses.

"LES GRANDS MOULINS D'OUIDJA"
CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société "**LES GRANDS MOULINS D'OUIDJA**" Société Anonyme au Capital de **30.000.000,-** de DHS immatriculée au R.C d'OUIDJA N° **8.798** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au Siège Social à OUIDJA, 32 Rue Ennour: le **Mardi 30 Juin 2026 à 17 Heures** à l'effet de délibérer et statuer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et présentation des états de synthèse annuels relatifs à l'Exercice 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur cet Exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu, desdits Rapports, Comptes et Bilan, affectation des Résultats ;
4. Quitus éventuels au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes ;
5. Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Approbation des conventions visées à l'Article 56 de la Loi 17-95 ;
7. Questions diverses.

"TRANSPORTS DE L'EST" "TRANEST"
CONVOCATION

Les Associés de la Société "**TRANSPORTS DE L'EST" "TRANEST"** SARL au Capital de 500.000,- DHS immatriculée au R.C d'OUIDJA N° **21.413** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au Siège Social à OUIDJA, 32 Rue Ennour : le **Mardi 30 Juin 2026 à 15 Heures** à l'effet de délibérer et statuer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Examen des Comptes et Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 2025 ;
- Rapport des Gérants sur cet Exercice ;
- Approbation s'il y a lieu desdits Rapport, Comptes et Bilan, Affectation des Résultats ;

4. Quitus éventuel aux Gérants ;
5. Autorisations légales à conférer aux Gérants ;
6. Questions diverses.

CEREALES DE L'EST
CONVOCATION

Les Associés de la Société "**CEREALES DE L'EST**" SARL au Capital de **300.000,-** DHS immatriculée au R.C d'OUIDJA N° **28.465** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au Siège Social à OUIDJA, 32 Rue Ennour : le **Mardi 30 Juin 2026 à 11 Heures** à l'effet de délibérer et statuer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Examen des Comptes et Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 2025 ;
- Rapport des Gérants sur cet Exercice ;
- Approbation s'il y a lieu desdits Rapport, Comptes et Bilan, Affectation des Résultats ;
4. Quitus éventuel aux Gérants ;
5. Autorisations légales à conférer aux Gérants ;
6. Questions diverses.

SOCIETE WAGLAS SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : société WAGLAS SARL AU
OBJET DE LA SOCIETE : MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
SIEGE SOCIAL : 131 BD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N° 11 B. Casablanca
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique **MR ALI YASSNI**.
DUREE: 99ans
GERANCE: MR ALI YASSNI
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1027890, RC n° 733389** du **08/06/2026**.

SOCIETE ORDINAL LABS SARLAU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : société ORDINAL LABS SARLAU
OBJET DE LA SOCIETE : CONSEIL SOCIAL
SIEGE SOCIAL : 131 BD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N° 11 B. Casablanca
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique **MME SALMA QOLQAZI**.
DUREE: 99ans
GERANCE: MME SALMA QOLQAZI
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1027343, RC n° 732791** du **03/06/2026**.

SOCIETE BOUCHTA FOOD SARLAU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : société BOUCHTA FOOD SARLAU
OBJET DE LA SOCIETE : MARCHAND

OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
SIEGE SOCIAL : 131 BD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N° 11 B. Casablanca
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique **MR SOUFIANE BOUCHTA**.
DUREE: 99ans
GERANCE: MR SOUFIANE BOUCHTA
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1027316, RC n° 732731** du **03/06/2026**.

SOCIETE SOCIAL VIP
ADRESSE 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 CASABLANCA
MODIFICATION DE DENOMINATION SOCIALE ET DE L'OBJET SOCIAL

I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du **04/05/2026**, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique "**SOCIAL VIP**" au capital de **100 000,00 Dirhams** ayant son siège social à 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 Casablanca, a décidé ce qui suit :

- de modifier la dénomination sociale "**SOCIAL VIP**"
- de modifier la nouvelle dénomination sociale est : "**BIIG RAMY**"

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le **08/06/2026** sous le N° **1027986**.

SOCIETE HYDRACORE DATA SARLAU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : société HYDRACORE DATA SARLAU
OBJET DE LA SOCIETE : CONSEIL SOCIAL
SIEGE SOCIAL : 131 BD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N° 11 B. Casablanca
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique **MR ABDESSAMAD HAMAOU**.
DUREE: 99ans
GERANCE: MR ABDESSAMAD HAMAOU
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1027885, RC n° 733379** du **08/06/2026**.

SOCIETE MASAR CASA SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : société MASAR CASA SARL
OBJET DE LA SOCIETE : EXPLOITANT DE RESTAURANT
SIEGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh chacune, souscrites en totalité, entièrement libérées, et attribuées aux associés, à savoir :

* MR MOHAMMED AFANE	500 Parts.
* MR AMEER IMAD SHAFIQ HAMA	500 Parts.
TOTAL	1000 Parts

DUREE: 99ans
GERANCE: MR MOHAMMED AFANE MR AMEER IMAD SHAFIQ HAMA

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1026174, RC n° 731359** du **21/05/2026**.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA
DOSSIER N°131866
N°CP40621
CESSION DU DROIT AU BAIL

PAR
LA SOCIETE GLOBAL NOURRITURE VILLAGE SARL AU, REPRESENTEE PAR M. MOHAMED MOUBAREK, TITULAIRE DE C.N.I N°PY810932, IMMATRICULEE AU R.C DE CASABLANCA SOUS LE N°275183
A : LA SOCIETE OT MAROC, REPRESENTEE PAR M. SAID KALMANI, TITULAIRE DE C.N.I N°PY825991, IMMATRUCLEE AU R.C DE CASABLANCA SOUS LE N°633507.
CESSION DE DROIT AU BAIL DU MAGASIN SIS A CASABLANCA 505, BOULEVARD AL QODS, IMMATRICULE AU REGISTRE DE COMMERCE SOUS LE NUMERO 275183, SELON UN ACTE NOTARIE DATE LE 10/10/2025
LES OPPOSITIONS SERONT RECUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DE RC) DU REGISTRE DU COMMERCE DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRES LES DEUXIEME INSERTION.

HY SMART SERVICES
AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/05/2026 CASABLANCA, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: HY SMART SERVICES
Forme juridique: S.A.R.L au Maroc et à tout pays
-L'installation, l'entretien, la maintenance, la réparation, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la distribution de tous appareils et matériels électroménagers, équipements frigorifiques, appareils de réfrigération et de climatisation, ainsi que tous accessoires, pièces détachées, pièces de rechange et produits connexes : " L'importation, l'exportation, le négoce général, la distribution, la fabrication, la commercialisation et la représentation de tous articles, produits, équipements, accessoires et marchandises diverses
Siège social: ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA
Durée: 99 ANS
Apports capital: Le capital social est fixé à la somme de : cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en CENT (1000) parts sociales de 100,00 dhs chacune, tous souscrites en numéraire et libérées en totalité par les associés - Parts. : Mme SOUMIA NAJI 1000 Parts
Année Sociale: Du 01 Janvier au 31 Décembre.
Gérance: La société nomme Mme SOUMIA NAJI Gérant de la société pour une durée illimitée
La société sera valablement engagée par la seule signature de **Mme SOUMIA NAJI**
La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732097 LE 25/05/2026

Tél.:
0522.83.83.96

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

<p>PRESTIGE GESTION SERVICES AU CAPITAL DE 100.000,00 DH SIÈGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2026 CASABLANCA, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: PRESTIGE GESTION SERVICES Forme juridique: S.A.R.L Objet: La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays -La gestion de syndic de copropriétés, l'administration, la gestion, l'entretien et le suivi des immeubles, résidences, locaux commerciaux et ensembles immobiliers ; -Le négoce général, les travaux de finition de chantier, les travaux divers de construction, d'aménagement, de rénovation et d'entretien ; -Les prestations de conseil, d'assistance et d'accompagnement en gestion, organisation, administration et développement des entreprises ; -L'importation, l'exportation, le négoce, la distribution et la commercialisation de produits et accessoires divers ; Siège social : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA Durée: 99 ANS Apports capital: Le capital social est fixé à la somme de : cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en CENT (1000) parts sociales de 100,00 dhs</p>	<p>chacune, tous souscrites en numéraire et libérées en totalité par les associés Mr MOHAMMED MCHANTER : 500 Parts. Mme AMINA KAWTAR KEHRAFANE: 500 Parts. Soit au total : 1000 Parts Année Sociale: Du 01 Janvier au 31 Décembre. Gérance: La société nommée Mr MOHAMMED MCHANTER et Mme AMINA KAWTAR KEHRAFANE comme Gérant de la société pour une durée illimitée La société sera valablement engagée par les deux signatures conjointes de Mr MOHAMMED MCHANTER et Mme AMINA KAWTAR KEHRAFANE La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732563 LE 02/06/2026</p> <p>SAFIR BLAQUIYOUR AU CAPITAL DE 100.000,00 DH SIÈGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2026 CASABLANCA, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: SAFIR BLAQUIYOUR Forme juridique: S.A.R.L Objet: La société a pour objet d'effectuer au</p>	<p>Maroc et à tout pays L'importation, l'exportation, le négoce, la distribution et la commercialisation de produits d'artisanat ; -L'achat, la vente et la commercialisation de produits d'artisanat, de bijoux fantaisie, bijoux plaque d'or et accessoires divers ; Le commerce général, l'importation, l'exportation, la commercialisation et la distribution de tous produits, notamment produits cosmétiques, parfumeries et accessoires y afférents ; -La commercialisation, l'achat, la vente et la distribution de tous produits et articles divers ; Siège social : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA Durée : 99 ANS Apports capital: Le capital social est fixé à la somme de : cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en CENT (1000) parts sociales de 100,00 dhs chacune, tous souscrites en numéraire et libérées en totalité par les associés -Mr YASSINE HAYYAR : 500 Parts. -Mme FATIMA HAYYAR : 500 Parts Soit au total : 1000 Parts Année Sociale: Du 01 Janvier au 31 Décembre. Gérance: La société nommée Mme FATIMA HAYYAR comme Gérant de la société pour une durée illimitée La société sera valablement engagée par la signature de Mr YASSINE HAYYAR La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732565 LE 02/06/2026</p>	<p>GLOBAL ACCESSORIES PROFIT AU CAPITAL DE 100.000,00 DH SIÈGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 18/05/2026 CASABLANCA, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination: GLOBAL ACCESSORIES PROFIT Forme juridique: S.A.R.L.A.U -Objet La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays -L'importation, l'exportation, le négoce général, la distribution, la commercialisation et la représentation de tous articles, produits, équipements, accessoires et marchandises diverses ; -L'achat, la vente, la commercialisation et la distribution de produits d'artisanat ; -L'importation, l'exportation, l'achat, la vente et la commercialisation de bijoux fantaisie, produits cosmétiques, parfumeries, produits esthétiques, produits d'hygiène corporelle et tous articles y afférents ; -Le commerce, la distribution et la représentation de produits et marques cosmétiques ; Siège social : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE SHEHRAZADE I ETAGE 7, N° 32 PALMIERS CASABLANCA Durée: 99 ANS Apports capital: Le capital social est fixé à la somme de : cent MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en CENT (1000) parts sociales de 100,00 dhs chacune, tous souscrites en numéraire et libérées en totalité par</p>	<p>les associés - Parts : Mme SOUMIA NAJI 1000 Parts Année Sociale: Du 01 Janvier au 31 Décembre. Gérance: La société nommée Mr TAOUFIK ALLALI Gérant de la société pour une durée illimitée La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr TAOUFIK ALLALI La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 732099 LE 25/05/2026</p> <p>SOCIETE DE LUBRIFIANTS ET DE PRODUITS CHIMIQUES S.L.P.C. SARLAU CAPITAL DE 2.000.000,00 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : CASABLANCA - 169-171, AVENUE DES FAR R.C. CASABLANCA N° 48141 DONATION DE PARTS SOCIALES ET MISE A JOUR DES STATUTS</p> <p>L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 06 avril 2026, de la société dénommée " SOCIETE DE LUBRIFIANTS ET DE PRODUITS CHIMIQUES " " S.L.P.C." - SARL a : -Constaté les donations de parts sociales intervenues entre : -Mme Wafaa JAÏDI épouse ALAOUI SOCE, Donatrice d'une part de mille (1.000) parts sociales lui appartenant dans la société, au profit de son époux M. Mohamed ALAOUI SOCE, donataire d'autre part, -M. Omar EL ALAOUI, Donateur d'une part de mille cinq (1.500) parts sociales lui appartenant dans la société, au profit de son frère M. Mohamed ALAOUI SOCE, donataire d'autre part, Elle confirme que lesdites donations ont été effectuées en conformité avec les dispositions statutaires.</p>	<p>-Modifié les articles 6 " Apports " et 7 " Capital social " des statuts. -Mis à jour les statuts de la société en tenant compte de toutes les modifications statutaires que la société a connue au cours de sa vie sociale. II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 15 mai 2026, sous le numéro : 1025116. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE</p> <p>RG TELECOM SARL AU RC: 524281 AVIS DE MODIFICATION</p> <p>Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 14/05/2026 Elle a été établi les modifications des statuts de la société "RG TELECOM " Comme suit : 3) Eléments ajoutés ou supprimés : -Cession des 1000 parts sociales faites au profit de Mr. MOUSSA EDDAHBI. -Démission de gérant unique Mr. REDOUANE SALIM et Nomination Mr. MOUSSA EDDAHBI comme gérant unique de la société avec la signature unique. -Modification corrélatrice des articles 06, 07, 13 et 14 des statuts ; -Questions diverses Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 10/06/2026 sous le n° 1028454.</p>
--	--	--	--	---	--

PRESTATION FISCALE ET CONSEIL JURIDIQUE PREFICOS

- * TENUE DE COMPTABILITE.
- * CONSEIL
- * ASSISTANCE FISCALE & JURIDIQUE
- * FORMATION

Bd Mohamed Bouziane Résidence Farhatine Imm. 2 Appt 11 3^{ème} étage - Casablanca
Tél.: 022.55.50.51 - GSM: 064.92.91.03

FIDUNARA s.a.r.l

- * Constitution de Sociétés
- * Tenue de Comptabilité
- * Déclarations Fiscales et Sociales
- * Rédaction d'actes

30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok
- CASABLANCA - Tél.: (022) 50-05-14

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

-  Économie
-  les annonces légales
-  Finance
-  Sport
-  Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

